



PENVENAN, le 21 juin 2017,

Le Maire,

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 26 JUIN 2017

HEURE : 19H30

LIEU : MAIRIE

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FONCIÈRES :

- Acquisition de la propriété cadastrée section AC n°38 et n°39, située 24 rue André Chevrillon à Port-Blanc ;
- Acquisition des parcelles cadastrées section B N° 894, 938 et 939 situées rue de Tréguier, et de la parcelle section AD n°271 située dans le secteur de Poulpiquet.

2. AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Décision modificative n°1 – Budget « Rando-gîte » ;
- Décision modificative n°2 – Budget « salles communales » ;
- Renouvellement de la convention tripartite relative au financement de l'emploi associatif « Tennis » de l'Association de Tennis de Penvenan ;
- Tarifs complémentaires au Centre nautique de Port-Blanc ;
- Tarifs 2018 du Centre de vacances de Port-Blanc et Roc'h Gwenn ;
- Temps d'activités périscolaires - actualisation des tarifs des intervenants ;
- Adhésion au CAUE22 pour l'année 2017.

3. PERSONNEL COMMUNAL : Actualisation du tableau des effectifs ;

4. INTERCOMMUNALITÉ – LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ :

- Adhésion au service commun « Bureau d'études » : Approbation et autorisation de signature de la convention ;
- Transfert de la compétence assainissement collectif - mise à disposition de services : Approbation et autorisation de signature de la convention.

5. CONVENTION D'ÉCHANGES DE PRESTATIONS GRATUITES ENTRE LA COMMUNE DE PENVENAN ET LA COMMUNE DE CAMLEZ : Approbation et autorisation de signature

6. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire
Michel DENIAU


